

20 janvier 1986 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, à la suite de l'annonce du projet retenu pour la liaison transmanche, Lille, lundi 20 janvier 1986.

LE PRESIDENT.- Je crois qu'il est prévu que nous répondions à quelques questions de journalistes.

- QUESTION.- (question en anglais).

- LE PRESIDENT.- Tel est notre souhait, telle est notre prévision. Mais l'une et l'autre dépendent d'éléments dont nous ne sommes pas entièrement maîtres, puisqu'il s'agit de groupes privés. Nous avons donc exprimé une volonté et dit que si au terme de quinze ans le projet n'était pas entré en voie de réalisation, le groupe qui a obtenu la construction la perdrait. C'est donc bien marquer, autant que cela est en notre pouvoir présent, la direction que nous entendons suivre. En tout -état de cause, puisque nous avons lancé ce projet d'envergure, ce n'est pas pour en rester là.

- QUESTION.- Monsieur le Président, le choix annoncé pourrait-il être remis en cause si de nouveaux gouvernements ou de nouveaux parlements entraient en fonction d'ici la signature des traités entre les Etats ?

- LE PRESIDENT.- De toutes manières, d'ici 1993, date prévisible pour la fin de ces travaux, en tout cas de ce qui est prévu aujourd'hui, il y a tout lieu de penser qu'il y aura de nouveaux gouvernements et de nouveaux parlements. Mais on ne sait jamais.. La parole du Royaume-Uni et la parole de la France engagent bien entendu nos pays au-delà de la durée de nos gouvernements. C'est la loi internationale et la loi de la morale reconnue dans des pays civilisés.

- QUESTION.- (au Premier ministre britannique).

- LE PRESIDENT.- Il y a à l'heure actuelle beaucoup de grands chantiers européens auxquels prennent part la Grande-Bretagne et la France. Je suis allé, il y a peu de temps, visiter le Jet `Joint european torus` à Oxford, la Reine d'Angleterre se trouvait là et cela a donné l'occasion d'un événement scientifique d'une grande qualité. Nous participons à bien d'autres -entreprises et l'on a rappelé tout à l'heure le Concorde. Je peux vous dire que le projet est bien de faire que le TGV puisse relier la France et la Grande-Bretagne. Notre projet, nous du côté français, ne s'arrête pas là puisque nous avons déjà engagé la Communauté européenne à réaliser la politique des transports prévue par le Traité de Rome sous bien des aspects mais aussi sous celui-ci, c'est-à-dire des TGV qui vont aller, ce sont les villes qui sont pour l'instant dans la discussion, à Cologne, à Bruxelles, à Amsterdam, et précisément ce lien fixe qui permettra d'ajouter l'Angleterre. Ce n'est donc pas simplement des mots, ce sont des travaux. Lorsqu'on veut développer le TGV, il faut commencer par installer une voie capable de soutenir ces grandes vitesses. C'est ce qui fait qu'actuellement nous avons parfaitement réussi à relier Paris à Lyon dans un minimum de temps, un petit peu plus de deux heures, et qu'au-delà nous travaillons à ce que ce TGV qui déjà relie Marseille et la Suisse, puisse disposer d'équipements semblables pour assurer la même vitesse moyenne. Eh bien, l'idée de ce lien fixe n'est absolument pas étrangère au contraire, c'est une litote, au développement de ce train à grande vitesse entre Paris et Londres.\

QUESTION.- (En anglais).

- LE PRESIDENT.- Je dois dire que je suis un petit peu choqué par cette assimilation. Une grève.

... le droit de grève existe dans un pays comme la France et ceux qui font grève, quelles que soient leurs raisons sur lesquelles je n'ai pas à m'exprimer, ne sont pas des gens qui agissent contre la loi, c'est un moyen donné à la classe ouvrière pour assurer la -défense de ses droits, ce qui ne veut pas dire que la grève ne doit pas elle-même se soumettre à un certain nombre de règles mais tel n'est pas le sujet. Alors s'il s'agit du terrorisme, bien entendu, cette considération a fait partie des conversations préliminaires. Bien entendu ce projet a été retenu parmi d'autres qui étaient fort intéressants. Il a fallu répondre à quelques questions très précises, celle-ci en a fait partie.\

QUESTION.- On a dit qu'il y avait un projet défendu par les Britanniques et un projet soutenu par les Français. Qui a fait des concessions l'un à l'autre, et qui a fait le choix en final, vous-même, les ministres ou les experts ?

- LE PRESIDENT.- Discussion longue, non elle ne l'a pas été autant que le méritait le sérieux de l'-entreprise car beaucoup de questions étaient à examiner, bien entendu. Nous en avons parlé pour la première fois avec Mme Thatcher, peu de temps après que nous ayons vu l'un et l'autre la responsabilité dans nos pays, d'une façon tout à fait précise et factuelle, il y a un an et demi peut-être, et c'est aujourd'hui que nous annonçons le projet retenu. C'est rapide, d'autant plus que nous avons abouti £ il y a eu dans le passé beaucoup de conversations aussi longues mais elles n'ont pas abouti. Quant à savoir les mérites de ce projet, les autres qui n'ont pas été retenus avaient aussi deux grands mérites et c'est finalement pour répondre à votre question, l'avis des experts, l'opinion des gouvernements et la décision prise par ceux qui en ont la qualité. Le Royaume-Uni et la France, qui a été la loi même d'un projet qui, bien entendu, ne pouvait pas se passer de la décision finale des responsables, c'est-à-dire du côté français l'examen du gouvernement, Premier ministre et moi-même qui nous sommes entendus pour estimer que les propositions qui nous étaient soumises, en commun accord avec le gouvernement britannique, étaient les meilleures.

- Je crois que nous pourrions maintenant passer à la suite de ce qui est prévu ce matin.

- Je vous remercie, mesdames et messieurs.\